

Demande déposée le 07/10/2024

N° PC 57 746 21S0007

Par : Monsieur JAMANN Pierre
Représentée par :
Demeurant à : 29 rue des 16ème et 22ème Dragons
51100 REIMS
Pour : Aménagement de 3 logements dans un bâtiment
existant
Destination : Habitation
Sur un terrain sis à : 5 rue Glad
57430 WILLERWALD
Références cadastrales 03 0102, 03 0103

LE MAIRE,

Vu la demande de permis de construire susvisée,

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 14 avril 2009, modifié le 29 octobre 2013, révisé le 15 novembre 2024,
Et notamment le règlement de la zone UA,

Vu le permis de construire délivré le 27 janvier 2022,

Vu la demande de prorogation datée du 02 octobre 2024 accordée le 08 octobre 2024,

Vu la demande de prorogation datée du 27 novembre 2025,

ARRETE**ARTICLE 1 -**

Le permis de construire susvisé est prorogé d'une année supplémentaire à compter du 27 janvier 2026.

WILLERWALD, le 03 décembre 2025

Le Maire,
Henri HAXAIRE

A handwritten signature in black ink, appearing to read "H. HAXAIRE".

La présente décision est publiée sur le site internet communal à compter du 04/12/2025
La présente décision et le dossier l'accompagnant sont transmis au représentant de l'Etat dans les conditions prévues aux articles L.2131-1 et L.2131-2 du CGCT le 04/12/2025